

2017
2022

ART ET PATRIMOINE

**LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL (OU VIVANT)
DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
CULTUREL ET DANS LE PLAN D'ACTION
EN PATRIMOINE 2017-2022
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

conseil québécois du
patrimoine vivant



LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT

Les manteaux su'l lit pis les bottes dans l'bain, événement organisé par La R'Voyure, février 2017

CQPV

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU PATRIMOINE VIVANT (CQPV) CONSTITUE LE REGROUPEMENT NATIONAL POUR LE SECTEUR DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, RECONNU ET SOUTENU PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DEPUIS 1993. IL FÉDÈRE ET RASSEMBLE PLUS DE 70 ORGANISMES DU DOMAINE DES TRADITIONS VIVANTES AUX QUATRE COINS DU QUÉBEC, DONT PLUSIEURS À MONTRÉAL. SON CONSEIL D'ADMINISTRATION EST FORMÉ DE SPÉCIALISTES, DE PORTEURS DE TRADITION, DE REPRÉSENTANTS D'ORGANISME ET DE MÉDIATEURS DU PATRIMOINE VIVANT. LE CQPV AGIT OFFICIELLEMENT À TITRE D'ORGANISATION CONSEIL AUPRÈS DE L'UNESCO DANS LE CADRE DE LA CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL.

Le Conseil a pour mission de voir au développement des différents domaines de la culture traditionnelle et du patrimoine immatériel (ou patrimoine vivant) des collectivités. Il vise à regrouper et à représenter les personnes et les corporations concernées par la formation, la production, la diffusion, la médiation, la documentation et la recherche dans ce secteur, ainsi qu'à favoriser l'appropriation par la communauté.

L'organisme produit diverses publications, études, avis et mémoires. Il publiera en 2017 un *Guide du patrimoine immatériel à l'intention des municipalités du Québec*, en collaboration avec le

ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce guide permettra de mieux outiller les administrations municipales qui souhaitent intégrer le développement des éléments du patrimoine immatériel à leur politique culturelle de même qu'à leurs différents programmes d'intervention.

Le directeur général du CQPV, M. Antoine Gauthier, est un expert reconnu dans le secteur du patrimoine immatériel. Plusieurs de ses conférences et articles sont publiés à travers le monde. Il est également membre du Comité de pilotage du Forum des ONG-PCI UNESCO.



DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017-2022 : **BIEN COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

LE PRÉSENT AVIS A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À LA VILLE DE MONTRÉAL D'INTÉGRER ADÉQUATEMENT LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE VIVANT (SYNONYME DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL)¹ À SA POLITIQUE CULTURELLE ET À SON PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE.

Le concept de patrimoine immatériel peut sembler flou : il représente pourtant une réalité très simple, à savoir les arts et les traditions transmis de génération en génération, principalement par oralité ou par imitation. La musique traditionnelle (folklore) en est un bon exemple. La notion invite à l'action culturelle, à la diffusion et à la transmission. Ses éléments sont nécessairement vivants, actuels. Sa finalité est la sauvegarde et le développement.

Le document préparatoire en vue de la politique de développement culturel 2017-2022 signale d'emblée l'importance du patrimoine vivant pour Montréal. « La Ville se propose de mieux intégrer la préservation et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans ses politiques et ses programmes. »

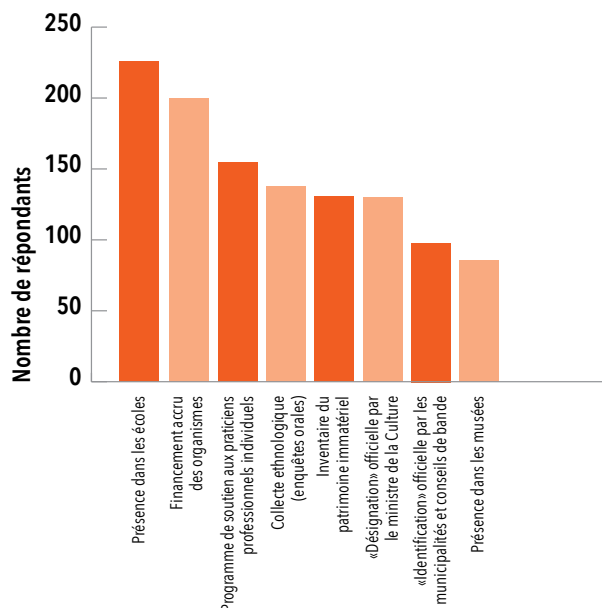
Or dans le Projet de politique proposé, les principaux moyens ciblés pour intervenir dans ce secteur transversal ne correspondent pas aux recommandations des acteurs culturels concernés, à savoir les artistes trad, les artisans, les médiateurs du patrimoine vivant, les organismes et les groupes qui les représentent. (Voir par exemple le document *Pour une stratégie de développement gouvernementale des pratiques traditionnelles* <http://patrimoinevivant.qc.ca/wp-content/uploads/2015/05/Rapport-des-Etats-generaux-du-patrimoine-immateriel-au-Quebec-2014.pdf>). Les moyens ciblés ne correspondent pas non plus aux concepts de la Convention de 2003 de l'UNESCO, y inclus ses 12 principes éthiques, qui placent ces acteurs au centre de toute intervention touchant le patrimoine immatériel.

**IL FAUT BIEN DISTINGUER LE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE LA
COMMÉMORATION, ET EN CE SENS
CORRIGER LE PROJET DE PLAN
D'ACTION EN PATRIMOINE.**

1. Le vocable « patrimoine vivant » est synonyme du « patrimoine culturel immatériel », à la fois selon les acteurs culturels du milieu et selon l'UNESCO.

Bien qu'ils jouent un rôle primordial pour la culture à Montréal, et bien qu'ils puissent parfois participer de façon ponctuelle à des activités de culture traditionnelle en action, les musées ou les centres d'histoire représentent généralement des vecteurs secondaires pour le patrimoine vivant. Les activités d'interprétation historique également. Corriger le tir demandera notamment de bien distinguer le patrimoine vivant (ou immatériel) de la commémoration ou des traces mémorielles, qui s'inscrivent dans une logique distincte.

SONDAGE SUR LES MESURES LES PLUS PERTINENTES À PRENDRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE VIVANT



Source : *État des lieux du patrimoine immatériel*, 2^e éd. 2015. Sondage effectué entre le 21 juin et le 3 septembre 2013.

« LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, DANS L'OPTIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DOIT POUVOIR S'APPUYER SUR DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI VALORISENT L'ACTION CULTURELLE. »

Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, UNESCO, 2015



Dans le cadre d'une Entente de développement culturel avec une municipalité, le MCC accorde pour sa part la priorité aux projets :

- ✓ qui favorisent la transmission d'un élément du patrimoine immatériel, entre autres sous forme d'enseignement pratique, souvent de maître à apprenti, et qui vont plus loin que la simple présentation d'informations ou d'objets sur une pratique culturelle donnée.
- ✓ qui sont dirigés en tout ou en partie par les porteurs de tradition ou leurs représentants associatifs, soit les personnes les plus directement concernées par le développement du patrimoine immatériel.

Un arrimage avec ce mécanisme administratif provincial demeure essentiel.

Les artistes, les artisans, les associations, les groupes et les communautés concernés doivent demeurer les principaux interlocuteurs de la Ville dans le dossier du patrimoine immatériel. Ils doivent également être les principaux bénéficiaires des actions menées au nom de ce patrimoine – ce qui n'est globalement pas le cas dans les projets de politique et de plan d'action proposés.

Les réponses relativement limitées fournies par l'administration montréalaise à un sondage sur les traditions culturelles ont en outre démontré dès 2014 une mécompréhension du secteur (voir *l'État des lieux du patrimoine immatériel : les traditions culturelles du Québec en chiffres* <http://patrimoinvivant.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Etat-des-lieux-du-patrimoine-immateriel-2e-edition.pdf> pp. 48-49).



LA POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET
LE PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE :
**UNE OPPORTUNITÉ
POUR LE PATRIMOINE
IMMATÉRIEL**

Les Forges de Montréal

AFIN DE BIEN COMPRENDRE LE SECTEUR DU PATRIMOINE VIVANT (OU IMMATÉRIEL), NOMMER SES ÉLÉMENTS CULTURELS S'AVÈRE UTILE.

À Montréal, il est notamment question de :

- ✓ **Musique, chanson et danse traditionnelles** qui ont été – et sont toujours – transmises sur le territoire (art du spectacle, entreprises culturelles, formation, loisir);
- ✓ **Conte** (art du spectacle, entreprises culturelles, formation, loisir);
- ✓ **Technique de fléché** (produit textile, loisir);
- ✓ **Forge** (produit et service);
- ✓ etc.

Dans une optique de diversité des expressions culturelles à l'échelle mondiale, les éléments du patrimoine vivant local peuvent être considérés comme des disciplines spécialisées qui réalisent des biens et des services que les citoyens de Montréal et du Québec sont les meilleurs dans le monde à concevoir.

Certains exemples touchant le patrimoine vivant et la culture des Premières Nations ont été identifiés dans le projet de politique préparatoire. Des initiatives comme celles qui suivent devraient de plus figurer dans les priorités de la Ville en matière de patrimoine culturel immatériel : La Chasse-balcon, le festival La Grande Rencontre, l'École des arts de la veillée, Les Veillées du Plateau (élément reconnu comme patrimoine immatériel officiel du Québec), Leviolondejos.wiki, Les Forges de Montréal, les événements de conte, les événements de la SPEQ, ceux du Réseau Québec Folklore, les formations de DTQ et du RCQ, les

services du Centre Marius-Barbeau, ou encore les activités des cercles de Fermières présents sur l'île (élément du patrimoine immatériel du Québec).

Les artistes, les artisans et les organismes concernés sont les meilleurs alliés de l'administration publique municipale pour développer des disciplines du patrimoine vivant qui soient inclusives et qui participent pleinement à la vie sociale et économique de la métropole. Ces acteurs culturels sont des citoyens du monde qui appréhendent l'universel dans le local et qui demeurent avides de partager leur savoir et leur talent. Ils sont des citoyens de diverses origines, tranches d'âge ou orientations sexuelles.

Le patrimoine vivant comme secteur transversal devrait ainsi apparaître dans les chapitres sur la participation citoyenne; la médiation culturelle; l'industrie culturelle, l'entrepreneuriat culturel et l'économie collaborative; la production et la diffusion artistiques; le numérique; la formation initiale et professionnelle et la culture à l'école; la diversité des expressions culturelles, etc.

La politique de développement culturel et le plan d'action en patrimoine gagneront du reste à définir le concept de « patrimoine immatériel ». Plusieurs définitions peuvent inspirer ses rédacteurs : celle de l'UNESCO et de sa Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, celle de la Loi sur le patrimoine culturel ou encore celle de la politique du patrimoine toujours en vigueur à la Ville de Montréal.



DES OBJECTIFS CONCRETS

UNE SAINTE GESTION EN MATIÈRE DE CULTURE REQUIERT DES MOYENS ET DES OBJECTIFS CONCRETS, DONT L'ATTEINTE POURRA SE MESURER DE FAÇON CLAIRE.

La politique de développement culturel 2017-2022, de même que les plans d'action et les ressources qui en découleront, ont avantage à préciser les résultats espérés pour le secteur du patrimoine immatériel.

Ces objectifs pourraient entre autres correspondre à :

- ✓ Développer la musique traditionnelle de Montréal et du Québec, sa diffusion et son offre de formation
- ✓ Accroître l'offre et la participation citoyenne aux veillées de danse traditionnelle sur le territoire
- ✓ Développer de nouveaux marchés pour le conte
- ✓ Doter la ville d'un événement majeur pour présenter les arts traditionnels de Montréal, du Québec et d'ailleurs (musique, chanson, conte et danse traditionnels)
- ✓ Inclure les arts de tradition orale dans les considérations du Conseil des arts de Montréal, en réservant des fonds spécifiques pour ce secteur ou en instituant une forme de discrimination positive
- ✓ Inclure les arts traditionnels (folklore actuel) dans l'image de marque et la promotion touristique de Montréal
- ✓ Permettre l'intégration des nouveaux arrivants par les traditions orales et festives du Québec
- ✓ Accompagner le développement du réseau des Économusées
- ✓ Investir dans les talents liés à la forge ou au textile artisanal, tant à travers les OSBL que les petites entreprises du secteur, et accroître leurs débouchés
- ✓ Faire connaître les activités liées aux savoir-faire textiles et culinaires des Fermières
- ✓ Soutenir la tenue d'expo-ventes de sculptures d'art populaire actuelles
- ✓ Initier des activités liées à l'herboristerie, aux traditions culinaires ancestrales et à la gastronomie dans les arrondissements et les jardins communautaires
- ✓ Soutenir un ou des Prix pour le secteur du patrimoine vivant
- ✓ Bonifier l'offre de services dans les langues autochtones
- ✓ Et plus !

Le Conseil québécois du patrimoine vivant et ses membres sont heureux d'agir à titre de partenaires de la Ville de Montréal pour le développement des différentes disciplines du patrimoine immatériel.

REGROUPEMENT DÉVELOPPEMENT TRADITIONS
CULTURE FOLKLORE PATRIMOINE IMMATÉRIEL
SAVOIR-FAIRE ARTS TRAD CONCERTATION FORMATION
DIFFUSION MÉDIATION PRODUCTION RECHERCHE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CQPV 2016-17

Président

Pierre Chartrand

Directeur du Centre Mnémo (Drummondville)

1^{ère} vice-présidente

Cassandra Lambert-Pellerin

Présidente du Centre de valorisation
du patrimoine vivant « ès Trad » (Québec)

2^e vice-président

Gilles Garand

Président de la Société pour la promotion
de la danse traditionnelle du Québec
(Montréal)

Trésorier

Carl-Éric Guertin

Directeur général de la
Société du réseau ÉCONOMUSÉE (Québec)

Secrétaire

Jonathan C. Rousseau

Représentant de
Danse Traditionnelle Québec (Montréal)

Administrateurs/ Administratrices

Philippe Jetté

Président du Centre du patrimoine vivant
de Lanaudière (St-Côme)

Nicolas Rochette

Directeur général du
Regroupement du conte au Québec
(Montréal)

Marie-Ève Vollant

Directrice de la Culture *Innu-Aitun*,
Institut Tshakapesh (Uashat)

Douglas Talbot

Représentant du Réseau Québec Folklore
(Montréal)

Marc Bolduc

Membre individuel

André Gladu

Membre individuel

Équipe de direction

Antoine Gauthier

Directeur général

Christine Bricault

Coordonnatrice

conseil québécois du
patrimoine  *vivant*